

[L''inventeur du web met en garde contre les législations anti-piratage](#) Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-10-2010 00:05:25

Tim Berners-Lee, considéré comme le père du world wide web, a mis en garde contre le "fléau" des législations anti-piratage, qui peuvent aller jusqu'à suspendre l'accès à l'internet, comme en France ou en Grande-Bretagne

Devant une conférence sur l'internet à la Royal Society (Académie des Sciences) à Londres, M. Berners-Lee a dénoncé "la vague de législations qui entendent donner aux gouvernements et aux fournisseurs d'accès le droit et le devoir de déconnecter les gens". Selon lui, "ce nouveau fléau" inclut une loi française qui doit entrer en vigueur cette année et qui menace de couper l'accès à l'internet aux personnes qui téléchargent illégalement des contenus, et une loi adoptée en Grande-Bretagne en avril, qui pourrait aboutir au même résultat.

"Qu'on puisse suspendre l'accès à l'internet à une famille française parce que l'un des enfants a téléchargé illégalement un contenu, sans jugement, je crois que c'est une punition inopportune", a-t-il souligné. "Je veux pouvoir continuer à utiliser l'internet. Si l'accès m'est coupé, pour une raison ou une autre, en ce qui me concerne ma vie sociale serait totalement dégradée. Pour certains, c'est un accès à l'information médicale", a-t-il poursuivi. M. Berners-Lee, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), a indiqué que le Sénat américain examinait cette semaine une proposition de loi qui autoriserait le gouvernement à créer une "liste noire" de sites internet qui pourraient être bloqués par les fournisseurs d'accès. Vingt ans après avoir conçu le premier site web, alors qu'il travaillait au CERN de Genève, Tim Berners-Lee juge que "l'internet est à un point critique". Il a engagé les experts réunis pour la conférence à Londres à lutter contre l'encadrement du web créé au départ comme un lieu de liberté. Bien qu'il pense que les fournisseurs d'accès ne devraient pas en général être tenus pour responsables des contenus, il a admis que la question du terrorisme et du crime organisé constituait "une exception".
afp.com